

Convoqué le
Livret remis-le
Signature du demandeur



## DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

(Mairie de domicile)

**Justificatifs à fournir obligatoirement :**

- **Justificatif du motif de la demande (récépissé de déclaration de perte, vol, procédure de divorce, présentation du livret détérioré....)**
- **Justificatif d'identité (CNI, passeport....)**
- **Justificatif de domicile (factures, assurance....)**

Je soussigné (e) (nom de naissance + nom d'usage éventuel) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Domicilié(e) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille, établi conformément à la notice, pour le motif suivant :

- Perte, vol ou destruction du premier livret (art.15)
- Changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes dont l'acte figure sur le livret (sous réserve de la restitution du premier livret) (art.16)
- Changement de prénom prononcé à la suite d'une décision de changement de la mention du sexe à l'état civil ayant entraîné la modification de l'acte de mariage ainsi que des actes de naissance des enfants (sous réserve de la restitution du premier livret)
- Divorce ou séparation (justifiée par la production d'une décision judiciaire ou d'une convention homologuée) (art.14)
- Autres, précisez \_\_\_\_\_

Je certifie que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice sont exacts et complets.

A Sauveterre de Guyenne, le \_\_\_\_\_

Signatures

<b>Merci de faire suivre ensuite le livret de famille dans les communes suivantes :</b>	
1-	2-
3-	4-

***Puis d'en faire retour en dernier lieu à la Mairie de SAUVETERRE DE GUYENNE (33540), pour remise aux intéressés.***

**Voir notice au verso ►**

## NOTICE A REMPLIR LORS DE LA DEMANDE D'UN SECOND LIVRET

Mariage contracté à la mairie de \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

<u>ÉPOUX ou PÈRE</u>	<u>ÉPOUSE ou MÈRE</u>
Nom _____	Nom _____
Prénom _____	Prénom _____
Né le _____	Né le _____
A _____	A _____
Décédé le _____	Décédé le _____
A _____	A _____
Ou : date du jugement de divorce : _____	

<u>ENFANTS</u>		
NOM et prénoms	Date et lieu de naissance	Décès
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		

Nota : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage ou de naissance et éventuellement de décès des parents et des actes de naissance des enfants et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que de la mention de tous actes ou jugement ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite de changements intervenus engage la responsabilité des époux ou parents qui sont passibles de poursuites pénales.